

Le 7 novembre 2024

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 7 NOVEMBRE, 2024 À 19  
H 30, SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE MONSIEUR MARCEL BEAUBIEN.**

**SONT PRÉSENTS:** Le Maire Marcel Beaubien, les Conseillères Chantal Soucy et Lorraine Rochon ainsi que les Conseillers, John Abraham, Gerald Teske.

**ABSENCES MOTIVÉES :** Roland Barnabé et Charles Meunier.

**1. 2024-11-120 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Chantal Soucy;

**QUE** ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire Marcel Beaubien; aussi présent, la Directrice générale adjointe Anne Pilon, l'assemblée est déclarée ouverte.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2024 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2024
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. CORRESPONDANCE ET RAPPORTS
7. DÉPÔT DES DOCUMENTS
8. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2024-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 / BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE
9. DÉPÔT DU RÈGLEMENT NO. 2024-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 / BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE
10. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 2024-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2023-02 RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY
11. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 2024-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2022-02 GESTION CONTRACTUELLE
12. RÉSOLUTION – APPROBATION DE L'ADHÉSION À PLEIN AIR DES MONTAGNES NOIRES DE RIPON

- |  |
|--|
| 13. RÉSOLUTION – NOMINATION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE –<br>COORDONNATEUR LOCAL DES COURS D'EAU |
| 14. RÉSOLUTION MANDAT POUR DÉBUTER LE PROCESSUS DE<br>RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL     |
| 15. RÉSOLUTION MANDAT POUR EMBAUCHER UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION                                 |
| 16. RÉSOLUTION POUR EFFECTUER DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES                                     |
| 17. RAPPORTS DES COMITÉS   |
| 17.1 Travaux publics   |
| 17.2 Sécurité publique   |
| 17.3 Environnement   |
| 17.4 Loisir, culture et communications   |
| 18. PÉRIODE DE QUESTIONS   |
| 19. VARIA  |
| 20. CLOTûRE DE L'ASSEMBLÉE   |

## **2. 2024-11-121 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller John Abraham;

**QUE** l'ordre du jour tel que déposé est adopté et demeure ouvert à toute modification.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **3. 2024-11-122 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2024 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2024**

**ATTENDU** que les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 3 octobre et du 23 octobre 2024;

**ATTENDU** que les membres renoncent à la lecture des procès-verbaux ;

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Gerald Teske;

**QUE** le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 3 octobre 2024;

**QUE** le Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 octobre 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La citoyenne L. Bastrash pose une question concernant la collecte spéciale d'été pour les déchets et le compostage.

## **5. 2024-11-123 – APPROBATION DES COMPTES**

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte de la liste des comptes à payer en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses à la directrice générale adjointe et des dépenses autorisées lors de la séance du conseil du 3 octobre dernier et des séances précédentes;

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte des listes des comptes et salaires payés ;

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Chantal Soucy;

**QUE** le Conseil approuve la liste des comptes payés du mois d'octobre d'un montant total de 210 991,14 \$ tel qu'apparaissant à la liste CP-10 et la liste des salaires payés au montant de 19 316,21 \$ tel qu'apparaissant à la liste PAYE-10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6. CORRESPONDANCE ET RAPPORTS**

Rapport d'incendie - Mayo et Mulgrave-et-Derry

Rapport d'urbanisme

## **7. DÉPÔT DES DOCUMENTS**

## **8. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 2024-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 / BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Gerald Teske, qu'il présente, à une séance ultérieure du conseil, le règlement no. 2024-01 ayant pour objet d'autoriser dans les bâtiments complémentaires au bâtiment résidentiel les usages de type artisanat associable à l'habitation.

En conformité avec l'article 445 du Code municipal, je demande dispense de lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu une copie du règlement, de plus celui-ci est disponible au bureau de la greffière-trésorière et sur le site web de la municipalité, pour consultation.

## **9. DÉPÔT DU RÈGLEMENT NO. 2024-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 / BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE**

## **10. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 2024-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2023-02 RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Gerald Teske, qu'il présente, à une séance ultérieure du conseil, le règlement no. 2024-02 ayant pour objet de modifier le règlement no. 2023-02 Régie interne des séances du conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry.

**11. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 2024-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2022-02 GESTION CONTRACTUELLE**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Gerald Teske, qu'il présente, à une séance ultérieure du conseil, le règlement no. 2024-03 ayant pour objet de modifier le règlement no. 2022-02 Gestion contractuelle.

**12. 2024-11-124 – RÉSOLUTION - APPROBATION DE L'ADHÉSION À PLEIN AIR DES MONTAGNES NOIRES DE RIPON**

**ATTENDU** l'entente proposée par la municipalité de Ripon et la Corporation des loisirs de Papineau pour offrir aux citoyens de Mulgrave-et-Derry un accès gratuit au Parc de la Montagne noire;

**ATTENDU** que le coût annuel de cette entente du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 31 octobre 2025 est de 1 428 \$;

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Lorraine Rochon;

**QUE** le Conseil approuve l'entente telle que décrite ci-dessus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. 2024-11-125 – RÉSOLUTION – NOMINATION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE – COORDONNATEUR LOCAL DES COURS D'EAU**

**ATTENDU** que la municipalité de Mulgrave-et-Derry, a adhéré à « l'Entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau » (résolutions de la MRC 2013-01-018, 2017-02-023, 2021-01-018);

**ATTENDU** qu'aux fins de la réalisation des objets de ladite Entente, la municipalité doit nommer un(e) ou des employé(e)s qui exerce(nt) les pouvoirs de la personne désignée au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Chantal Soucy;  
**APPUYÉ** par la conseillère Lorraine Rochon;

**ET RÉSOLU QUE :**

La municipalité de Mulgrave-et-Derry nomme M. Jean Perreault, Inspecteur en bâtiment et environnement, à titre de personne désignée au sens :

- De l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*;
- De « l'Entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau » en vigueur;
- Et des règlements de la MRC # 075-2005; # 086-2007 et # 087-2007.

**ET QUE :**

Une copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour ratification par voie de résolution, tel que prévu à l'article 3 de ladite Entente.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. 2024-11-126 – RÉSOLUTION MANDAT POUR DÉBUTER LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Gerald Teske;

**QUE** le Conseil autorise le Maire à entreprendre les procédures nécessaires pour doter le poste de Directeur Général;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**15. 2024-11-127- RÉSOLUTION MANDAT POUR EMBAUCHER UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Chantal Soucy;

**QUE** le Conseil autorise le Maire à entreprendre les procédures nécessaires pour doter le poste de Président d'élection pour les élections municipales de 2025;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**16. 2024-11-128 – RÉSOLUTION POUR EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Lorraine Rochon;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 18 000 \$ du compte « Rémunération DG » au compte « Honoraires professionnels » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 18 000 \$ du compte « Rémunération DG » au compte « Honoraires Services Juridiques Urbanisme » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 33 000 \$ du compte « Rémunération DG » au compte « Déneigement » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 10 000 \$ du compte « Publicité et d'information » au compte « Services juridiques » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 4 500 \$ du compte « Loyer » au compte « Vérificateur » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 1 500 \$ du compte « Équipement de bureau » au compte « Vérificateur » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 5 000\$ du compte « Équipement de bureau » au compte « Évaluation» à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 2 500 \$ du compte « Équipement de Bureau » au compte « Association Lac Lombard quote-part » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 600 \$ du compte « Équipement de Bureau » au compte « Frais Bancaire » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 2 400 \$ du compte « Équipement de Bureau » au compte « Location Machine » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 3 500 \$ du compte « Services scientifiques-génies » au compte « Services professionnels Urbanisme » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 300 \$ du compte « Services scientifiques-génies » au compte « Rémunération – Voirie » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 3 600 \$ du compte « Services scientifiques-génies » au compte « Location Machinerie » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 4 000 \$ du compte « Signalisation Routière » au compte « Location Machinerie » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 10 000 \$ du compte « Abats-poussières » au compte « Gravier » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 1 500 \$ du compte « Abats-poussières » au compte « Articles de quincailleries – Bac déchets » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 3 500 \$ du compte « Abats-poussières » au compte « Articles de quincailleries – Bac recyclage » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 3 500\$ du compte « Formation et Perfectionnement » au compte « Formation Voirie » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 250 \$ du compte « Formation et Perfectionnement » au compte « Frais Bancaire » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 500 \$ du compte « Formation et Perfectionnement » au compte « Téléphone – Bibliothèque » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 20 000 \$ du compte « Entretien et réparation des chemins » au compte « Gravier » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 7 000 \$ du compte « Essence et Huile Diesel » au compte « Rémunération Voirie » à même le budget 2024;

**QUE** le Conseil approuve le transfert de la somme de 7 700 \$ du compte « Sanivac » au compte « Rémunération Voirie » à même le budget 2024;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**17. RAPPORTS DES COMITÉS**

- 17.1 Travaux publics
- 17.2 Sécurité publique
- 17.3 Environnement
- 17.4 Loisir, culture et communications

**18. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le citoyen A. Harvey pose une question concernant le principe d'un poste de Président des élections.

**19. VARIA**

**20. 2024-11-129 – CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé;

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Gerald Teske;

**QUE** la séance soit levée à 20 h 10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Marcel Beaubien

Maire

  
Anne Pilon  
Directrice générale adjointe

**SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE**

Je, Marcel Beaubien, maire de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.